



refus de prolongation d'un CDD à la Poste

Par **plitplit**, le **03/09/2009** à **20:06**

Bonjour à tous

Je suis actuellement facteur en CDD à la Poste et mon contrat prendra fin le 5 septembre prochain.

La direction souhaitait me conserver au-delà de cette date. Toutefois, je n'ai eu aucune proposition formelle de prolongation. Le chef d'équipe m'a simplement dit une semaine avant la fin du contrat « le chef souhaite te garder sur cette tournée ». Aucune proposition formelle de prolongation venant directement du responsable du centre, aucune proposition écrite.

Ne souhaitant pas continuer sur cette tournée, on m'a fait savoir rapidement qu'on me trouverait un remplaçant (pas de problème pour ça à la poste...). Pour moi tout était clair : mon CDD arrivant à échéance, merci et au revoir tout le monde.

Mais ce matin, je trouve sur mon bureau une lettre rédigée par le pseudo DRH du centre me demandant de signer au bas de celle-ci écrite en ces termes :

Je soussigné (mon prénom, mon nom) refuse de continuer sur le poste proposé, à savoir la tournée X, à compter du lundi 07 septembre 2009, étant entendu que mon CDD s'est terminé le samedi 05 septembre 2009.

Si je résume, on me demande de signer une lettre rédigée à ma place, selon laquelle je refuserais une prolongation qui ne m'a pas été formellement proposée.

Je ne compte pas signer cette lettre, et j'estime avoir droit à la prime de précarité ainsi qu'aux indemnités chômage.

Qu'en pensez-vous ?

Par **mitsi**, le **04/09/2009** à **20:59**

Bonsoir,

Il serait souhaitable de rencontrer le RH et surtout ne rien signer avant d'avoir une réponse précise. Si le contrat se termine je ne vois pas l'intérêt de cette demande.

Vous n'avez pas mentionné quelle a été la durée de votre CDD.